



HAL
open science

Une aubaine pour l'agriculteur africain ?

Frédéric Lançon, Hélène David-Benz, Véronique Meuriot, Ludovic Temple

► **To cite this version:**

Frédéric Lançon, Hélène David-Benz, Véronique Meuriot, Ludovic Temple. Une aubaine pour l'agriculteur africain ?. 2011. hal-00723558v1

HAL Id: hal-00723558

<https://hal.science/hal-00723558v1>

Submitted on 10 Aug 2012 (v1), last revised 15 Oct 2012 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Flambée des cours
mondiaux
des céréales

Une aubaine pour l'agriculteur africain ?

Frédéric Lançon, Hélène David-Benz,
Véronique Meuriot, Ludovic Temple

La flambée des cours mondiaux des céréales en 2007/2008 et les émeutes qui l'ont accompagnée dans plusieurs villes d'Afrique subsaharienne ont réactivé les débats sur les politiques de sécurité alimentaire. La hausse du prix des céréales ne serait-elle pas une aubaine pour relancer la production vivrière en assurant des prix plus attractifs aux agriculteurs ? Encore fallait-il vérifier si les fluctuations des cours mondiaux se transmettent aux prix sur les marchés nationaux. Tel était l'objectif d'une étude portant sur cinq pays de la région.

Entre 1994 et 2009, le degré de transmission des cours mondiaux du riz sur les marchés intérieurs a fortement varié selon les pays : faible, voire inexistant au Mali, au Cameroun et à Madagascar ; fort au Sénégal et au Niger. La flambée de 2007/2008 ne modifie pas structurellement les formes de transmission identifiées sur longue période.

Le cloisonnement des marchés alimentaires entre le riz importé, le riz local et les autres produits vivriers explique cette transmission imparfaite des cours mondiaux aux marchés subsahariens. Ce résultat doit être pris en compte pour les stratégies de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

Les troubles sociaux dans plusieurs villes d'Afrique subsaharienne, qui ont accompagné la flambée des cours mondiaux des céréales de 2007/2008, ont attiré l'attention des médias et des organisations internationales sur la vulnérabilité des systèmes alimentaires des pays de la région dans un marché globalisé. Ils ont ravivé les débats sur les stratégies que les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire des populations.

Pour certains, la flambée des prix confirme que le marché international est par nature incertain et qu'il ne garantit pas un accès stable aux ressources alimentaires pour les populations les plus pauvres. Ils préconisent de restaurer la souveraineté alimentaire.

Pour d'autres, cette flambée marquerait un infléchissement de la baisse historique des prix agricoles. Elle signalerait les prémices d'une meilleure valorisation des produits alimentaires,

perspective

Avec *Perspective*, le Cirad ouvre un espace d'expression de nouvelles pistes de réflexion et d'action, fondées sur des travaux de recherche et sur l'expertise, sans pour autant présenter une position institutionnelle.

qui pourrait inciter les agriculteurs à relancer leur production. Pour étayer la réflexion, une étude a analysé dans quelle mesure la hausse des cours mondiaux du riz s'est transmise au prix du riz et à celui d'autres denrées de base dans cinq pays d'Afrique subsaharienne : le Cameroun, Madagascar, le Mali, le Niger et le Sénégal.

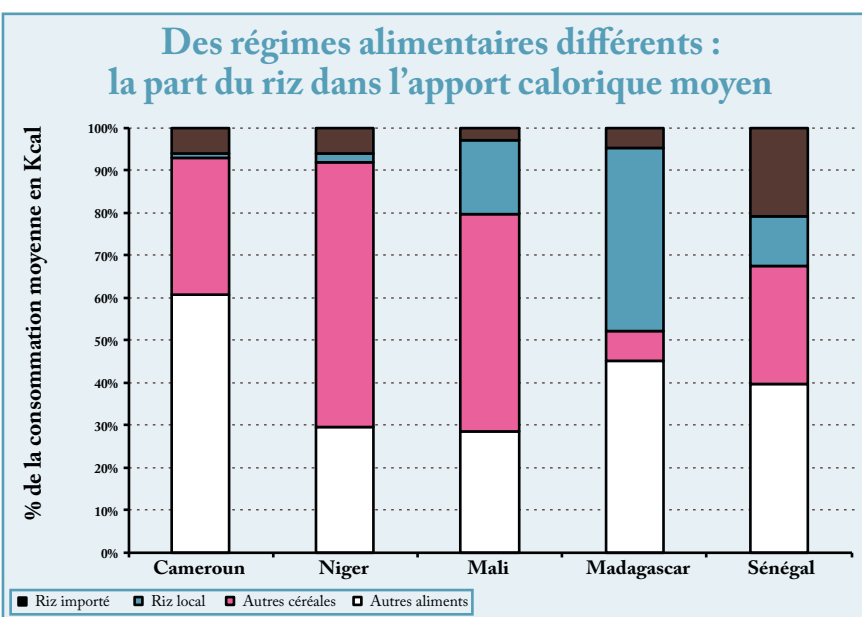
Le riz a été choisi parce qu'il est emblématique des débats sur l'alimentation, et des risques que courent les consommateurs des pays dépendant du marché international pour s'alimenter. De plus, les cours mondiaux des riz de meilleure qualité sont passés de 340 dollars US à 1 000 dollars US la tonne d'août 2007 à mars 2009.

Comprendre la nature et la dynamique des systèmes alimentaires et les mécanismes de cloisonnement des marchés est un préalable à l'élaboration de toute stratégie de sécurité alimentaire.

Des pays plus ou moins dépendants des importations de riz

En Afrique subsaharienne, le riz occupe une place croissante dans l'alimentation des populations, surtout urbaines : sa consommation annuelle moyenne par habitant est passée de 11 kilos à plus de 25 kilos au cours des quarante dernières années. La région dépend du marché mondial pour s'approvisionner : la moitié du volume consommé est importé ; et la valeur des importations a représenté en moyenne 16 % des importations alimentaires de 2001 à 2008 (Faostat).

Les régimes alimentaires et la dépendance à l'égard du marché mondial recouvrent cependant des situations hétérogènes, comme en témoignent les cinq pays étudiés.



Source : FAO, 2009, <http://faostat.fao.org>

Au Cameroun, les céréales comptent pour moins de la moitié de la ration alimentaire (leur consommation est plus élevée dans le nord du pays) ; le riz est une céréale de complément (11 à 18 kilos par personne et par an), qui provient presque exclusivement des importations. À Madagascar, le riz est la base de l'alimentation (118 kilos par personne et par an) ; l'offre est, pour l'essentiel, d'origine locale (85-95 %). Au Mali, les céréales locales (mil, sorgho, maïs) constituent l'essentiel de l'alimentation ; le riz est une céréale secondaire (60 kilos par personne et par an) ; l'offre de riz est essentiellement d'origine locale (75-90 %). Au Niger, les céréales sont la base de la consommation ; le riz occupe une place marginale (40 kilos par personne et par an) ; il provient des importations (60-80 % selon les années). Enfin, au Sénégal, le riz est prépondérant dans la consommation, notamment en ville (80-90 kilos par personne et par an) : l'essentiel de l'offre est assuré par les importations (80-90 %).

Une transmission de nature différente selon le contexte

Dans quelle mesure les fluctuations des cours mondiaux des céréales se sont-elles transmises aux prix alimentaires intérieurs sur longue période (1994-2009) ? La flambée de 2007/2008 a-t-elle modifié les tendances structurelles observées ?

La transmission des prix a été analysée sur des séries de prix mensuels de 1994 à 2009 pour caractériser les types de relation entre les fluctuations des cours mondiaux et les mouvements des prix intérieurs sur longue période. Une analyse a aussi été menée sur courte période, de 2007 à 2009, pour détecter si la flambée des prix avait modifié la relation observée sur longue période.

Les résultats obtenus permettent d'identifier des relations structurelles : soit les cours mondiaux ne se transmettent pas aux prix intérieurs, soit ils se transmettent intégralement (relation de co-intégration). À côté de ces deux extrêmes, des relations temporaires ont été identifiées, la flambée des cours mondiaux occasionnant un choc sur les prix intérieurs.

Dans les pays où le riz provient essentiellement de l'offre locale et où il constitue la base de l'alimentation, les fluctuations des cours mondiaux du riz ne se transmettent pas, sur longue période, au prix du riz produit localement. Le prix du riz sur le marché intérieur

résulte d'abord de l'état de l'offre et de la demande de riz local. Le prix du riz importé s'ajuste aux variations saisonnières du prix du riz local. En effet, les commerçants privilégient le marché local et ont recours au marché international pour compléter l'offre locale. Ce comportement a été encouragé par le niveau historiquement bas des cours mondiaux au cours des dernières décennies, qui permettait d'importer à moindre coût. La flambée de 2007/2008 a provoqué une augmentation temporaire du prix du riz local, mais ce choc ne traduit pas nécessairement un changement de la nature des relations entre cours mondiaux et prix intérieurs.

La hausse des cours mondiaux du riz ne s'est pas transmise de façon uniforme et systématique sur les marchés alimentaires des pays étudiés.

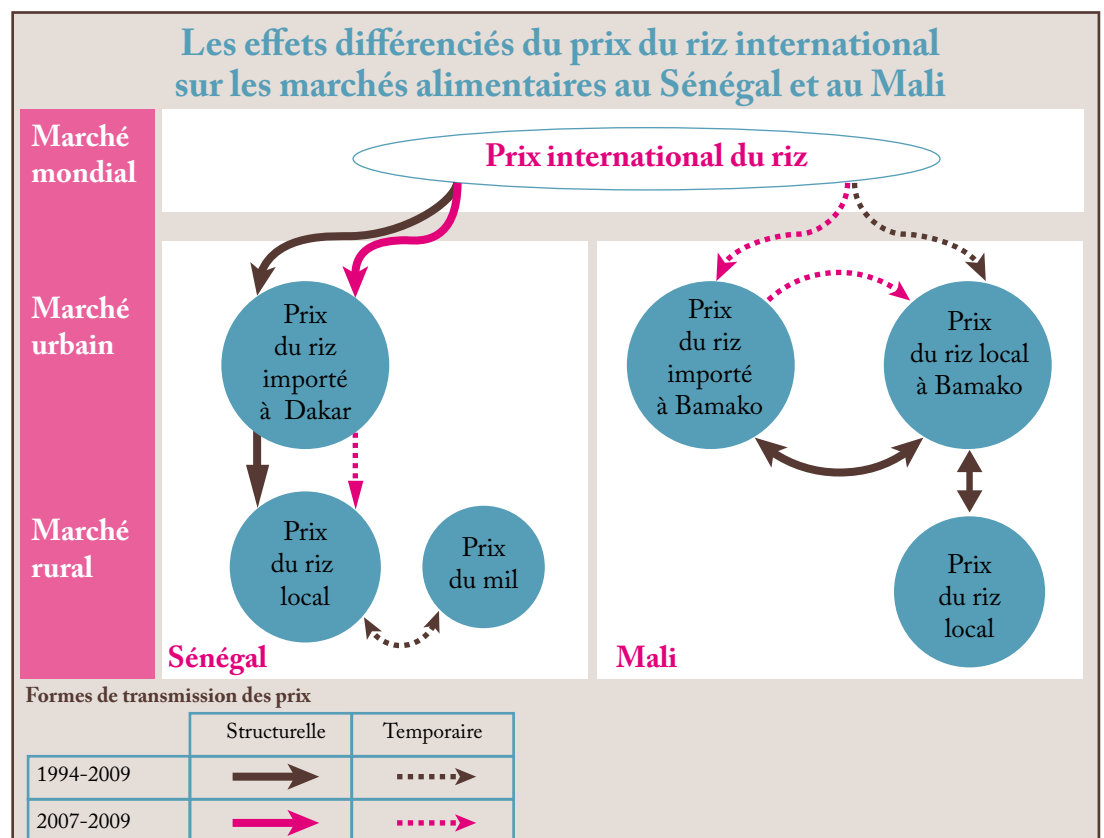
Dans les pays où le riz occupe une place secondaire dans la consommation et où il provient pour l'essentiel des importations, deux cas de figure apparaissent sur longue période et lors de la flambée. Si les pouvoirs publics disposent de ressources budgétaires pour intervenir sur le prix du riz importé, comme au Cameroun, les fluctuations du marché mondial se répercutent peu sur le prix du riz vendu localement. Sinon, comme au Niger, le cours mondial détermine le prix du riz importé sur le marché intérieur. Pour les autres produits vivriers (mil, plantain), sur longue période, les cours mondiaux n'ont pas d'influence sur les prix intérieurs ; toutefois, le choc de la flambée a exercé une perturbation faible et temporaire.

Dans les pays, où le riz est une denrée de base et où les importations représentent l'essentiel de l'offre, comme au Sénégal, le cours mondial du riz détermine, sur longue période, le prix de détail du riz importé et celui du riz produit localement. Mais il n'affecte pas le prix des céréales locales, comme le mil, l'autre céréale majeure. La flambée de 2007/2008 n'a pas modifié la forme de transmission identifiée sur la longue période, bien que le prix du riz local ait augmenté quelques mois après le choc.

Des marchés cloisonnés

En dépit de l'ouverture croissante des marchés alimentaires subsahariens aux échanges mondiaux depuis une quinzaine d'années, la hausse des cours mondiaux du riz ne s'est pas transmise de façon uniforme et systématique sur les marchés alimentaires des pays étudiés.

Ce cloisonnement entre le marché mondial et les marchés nationaux s'explique par la substitution imparfaite entre le riz importé et les produits vivriers produits localement. D'une part, les consommateurs maintiennent une alimentation diversifiée ; ainsi, le Sénégalais choisira le riz ou le mil en fonction du repas (déjeuner, dîner), du lieu (au domicile ou en dehors) ou d'autres considérations d'ordre pratique ou culturel. D'autre part, le marché national du riz, qui englobe une gamme de produits différenciés (riz brisé à 25 %, brisure de riz, riz étuvés, riz aromatique), est également cloisonné.



Quelques mots sur...

Frédéric Lançon

est économiste au Cirad (UMR ArtDev). Il conduit des recherches sur la viabilité des filières agroalimentaires nationales des pays du Sud dans le contexte de globalisation des systèmes alimentaires.

Hélène-David-Benz

est économiste au Cirad (UMR Moisa). Elle travaille sur le fonctionnement et la régulation des marchés et des filières de produits vivriers dans les pays du Sud.

Véronique Meuriot

est économiste au Cirad (UMR ArtDev). Elle est spécialisée en économétrie des séries temporelles et conduit des travaux sur les mécanismes de transmission.

Ludovic Temple

est économiste au Cirad (UMR Innovation). Ses travaux sont consacrés aux déterminants organisationnels et institutionnels des changements technologiques dans les agricultures vivrières des pays du Sud.

La transformation des produits agricoles bruts en biens alimentaires pratiques à utiliser est un enjeu majeur pour restaurer ou consolider la sécurité alimentaire.

Comprendre la nature et la dynamique des systèmes alimentaires de chaque pays, ainsi que les mécanismes de cloisonnement des marchés, est un préalable à l'élaboration de toute stratégie de sécurité alimentaire et au choix des mesures politiques. Le prix n'est qu'un facteur de décision parmi d'autres. Le consommateur le prend en compte s'il peut choisir entre deux produits offrant des propriétés et des services comparables. Si les citoyens d'Afrique subsaharienne ont adopté le riz, c'est parce qu'il est plus facile à préparer que d'autres céréales ou que les tubercules : temps de cuisson moins long, conservation aisée sous une forme prête à cuire.... Et s'ils privilégient le riz importé, même s'il est plus cher que le riz local, c'est en raison d'attributs tels que : le conditionnement, qui assure la propreté du produit ; l'homogénéité et le séchage, qui diminuent le temps de préparation et augmentent le volume du riz préparé ; la disponibilité tout au long de l'année sur les marchés urbains ; les facilités de paiement qu'offrent les distributeurs... Les connaissances sur le comportement des consommateurs et des acteurs des filières sont encore insuffisantes et doivent être approfondies.

Le cloisonnement des marchés implique que les filières locales ne sont pas systématiquement et intégralement exposées à la concurrence internationale. Les débouchés des agriculteurs africains sont ainsi préservés, ce qui est un atout à court terme. Mais à plus long terme, les filières locales pourraient être marginalisées. En effet, une faible transmission de la hausse des cours mondiaux sur les marchés intérieurs n'incitera pas les opérateurs locaux, les agriculteurs en particulier, à investir et à innover pour adapter leur offre aux préférences et aux contraintes des consommateurs urbains.

Des politiques publiques pour construire les marchés intérieurs

L'imparfaite transmission des hausses des cours mondiaux des céréales sur les marchés intérieurs, due au cloisonnement des marchés, limite l'incitation espérée d'une hausse des prix pour relancer la production alimentaire en Afrique subsaharienne. Ce cloisonnement peut aussi expliquer les limites des effets attendus sur la production locale d'une augmentation des tarifs douaniers sur les céréales importées, en cas de baisse des cours mondiaux.

Une hausse des prix des céréales importées n'aura d'effet incitatif sur la production locale que si les filières locales sont en mesure d'offrir des denrées pouvant se substituer aux produits commercialisés sur le marché mondial. La transformation des produits agricoles bruts en biens alimentaires pratiques à utiliser est un enjeu majeur pour restaurer ou consolider la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

Pour que les agriculteurs africains bénéficient de la croissance de la demande alimentaire, les politiques publiques ne doivent pas se limiter à des actions sur la production et sur les prix. Elles doivent aussi proposer des mesures d'appui à la transformation et à la commercialisation des produits vivriers. ■



LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

42, rue Scheffer
75116 Paris . FRANCE

www.cirad.fr

perspective

Directeur de la publication :
Patrick Caron, directeur général
délégué à la recherche et à la stratégie

Coordination : Corinne Cohen,
délégation à l'information scientifique
et technique

Conception graphique : Patricia Doucet,
délégation à la communication

Réalisation : Laurence Laffont

Ce *Perspective* repose sur les résultats d'une étude financée par la Fondation pour ruralité et l'agriculture dans le monde (Farm), qui a été réalisée par trois UMR du Cirad : Moisa (Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs, <http://umr-moisa.cirad.fr/>) ; Innovation et développement dans l'agriculture et l'agroalimentaire (<http://umr-innovation.cirad.fr/>) ; ArtDev (Acteurs, ressources et territoires dans le développement, <http://recherche.univ-montp3.fr/artdev/>).

Cette étude a donné lieu aux publications suivantes :

- David-Benz H., Diallo A., Lançon F., Meuriot V., Rasolofo P., Temple L., Wane A., 2010. L'imparfaite transmission des prix mondiaux aux

marchés agricoles d'Afrique subsaharienne. Farm, Cirad, 28 p.

http://www.fondation-farm.org/IMG/pdf/Rapport_FARM_2009_Transmission_et_volatilité_des_prix-final.pdf

- Temple L., Meuriot, V., Ali M., 2009. Déterminants de l'instabilité des prix alimentaires au Cameroun : une analyse institutionnelle de résultats économétriques. Farm, Cirad, 62 p. http://www.fondation-farm.org/IMG/pdf/Rapport_FARM_2009_-_Transmission_et_volatilité_des_prix_-_Synthese_Cameroun.pdf

- Meuriot V., Temple L., Madi A., 2010. Faible transmission des prix internationaux aux marchés domestiques : le poids des habitudes alimentaires au Cameroun. Économies & Sociétés, série F (à paraître), 19 p.